

DEUXIÈME ÉDITION DES ÉCODEFIS DU SYVADEC

2 juin 2022 Francardo-Omessa



Contact presse :

Catherine Vernaz, Responsable communication

06 25 44 86 11

catherine.vernaz@syvadec.fr

Les lycées Jean Nicoli de Bastia et Jean-Paul de Rocca Serra d'Ajaccio vainqueurs de la 2^e édition des Écodéfis du SYVADEC

La 2^e édition des ÉcoDéfis, organisée le 2 juin à Francardo par le SYVADEC en partenariat avec l'Académie de Corse, a vu s'affronter, autour de défis environnementaux, les élèves des 4 établissements engagés cette année scolaire dans les programmes pédagogiques EcoCulleghju et EcoLiceu.

Objectif : installer durablement des gestes éco-responsables dans les établissements scolaires.

Les Écodéfis viennent clôturer l'année scolaire des programmes pédagogiques EcoCulleghju et EcoLiceu du SYVADEC, lancés en 2019, en partenariat avec le rectorat de l'Académie de Corse. Ceux-ci ont pour objectif de développer la conscience environnementale des élèves en les sensibilisant durablement au tri, au gaspillage et à la réduction des déchets.

Les Écodéfis sont un moment de partage, d'échange et de rencontre pour tous les élèves des établissements engagés dans ces programmes.

Cette année, ce sont les collèges du Stiletto à Ajaccio et Philippe Pescetti de Cervione, ainsi que les lycées Jean Nicoli de Bastia et Jean-Paul de Rocca Serra de Porto-Vecchio qui ont relevé ces Écodéfis 2022.

Toute la matinée, leurs élèves ont présenté leur Écodéfi à un jury composé de Jean-Pierre Giordani, Vice-Président du SYVADEC délégué à la pédagogie, Chloé Rossignol, enseignante en SVT, représentant l'Académie de Corse et Blaise Ferrari, représentant la Communauté de communes Pasquale Paoli. Cet Écodéfi est un projet écoresponsable, innovant et participatif sur la thématique des déchets, qu'ils ont élaboré tout au long de l'année.

Chaque présentation a débuté par la diffusion de vidéos tournées et réalisées par le SYVADEC au sein des 4 établissements. Les membres du jury ont ensuite interrogé les élèves sur la conception et la réalisation de leur projet puis ont délibéré pour désigner les deux établissements lauréats. Ceux-ci se sont vu attribuer une bourse de 3 000 € pour le 1^{er} prix et de 1 000 € pour le 2^e prix.

L'après-midi a été consacré à des jeux pédagogiques sur la thématique des déchets avec à la clé des lots à gagner.

LES PRIX ATTRIBUÉS

Le jury a eu bien du mal à départager les équipes au vu de la qualité et de la pertinence des projets présentés arrivés ex-aequo sur la grille de notation. C'est pourquoi, chaque établissement a été invité à voter pour son projet préféré afin de parvenir à choisir le vainqueur parmi les 4 finalistes !

Les prix ont donc été attribués de la manière suivante :

1^{er} prix (bourse de 3 000 €) attribué au Lycée Jean Nicoli Bastia, projet le plus créatif

- Equipe projet : les éco-délégués (20 élèves)
- Projet : La petite recyclerie (un projet axé sur le recyclage consistant à fabriquer de nouveaux objets à partir de plastique, papier, textile et à les proposer à la vente au profit d'associations...)
- La vidéo de présentation du projet : <https://youtu.be/WXvT7TYXsHU>

2^e prix (bourse de 1 000 €) attribué au Lycée Jean-Paul de Rocca Serra Porto-Vecchio, projet le plus sportif

- Equipe projet : les éco-délégués (8 élèves)
- Projet : Carruliceu (un projet mettant en lumière les bénéfices de la récupération et la transformation pour éviter au maximum de jeter des déchets avec la fabrication d'un véhicule à partir d'objets de récupération pour participer au Caruleddu 2022 de Porto-Vecchio)
- La vidéo de présentation du projet : <https://youtu.be/AMPjqnYnUbU>

Prix du projet le plus artistique attribué au Collège du Stiletto Ajaccio

- Equipe projet : un groupe d'une classe de 4^e (16 élèves)
- Projet : Plastik'Arts (un projet destiné à sensibiliser à la problématique de la surconsommation de plastique via des fresques réalisées à partir de bouchons en plastique broyés)
- La vidéo de présentation du projet : <https://youtu.be/6dE-UIFtn5w>

Prix du projet le plus participatif attribué au Collège Philippe Pescetti Cervione :

- Equipe projet : une classe de 5^e (18 élèves)
- Projet : Troc Party à Cervione (un projet de journée du troc destiné favoriser le don et le réemploi)
- La vidéo de présentation du projet : <https://youtu.be/OiXPMR8-z-0>

LES PROGRAMMES ECOCULLEGHJU ET ECOLICEU

Le SYVADEC a lancé en 2019, en partenariat avec le rectorat de l'Académie de Corse, une adaptation du programme EcoScola destiné aux établissements du second degré : **les programmes EcoCulleghju et EcoLiceu**. Ainsi, tout au long de l'année scolaire, les établissements participants bénéficient d'un accompagnement personnalisé dispensé par le SYVADEC.

Ce dispositif constitue pour les collèges et les lycées une passerelle vers le programme E3D de l'Académie. La démarche « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) vise faire des établissements un lieu d'apprentissage global du développement durable.

LES PROGRAMMES PEDAGOGIQUES DU SYVADEC CHIFFRES-CLÉS

- 182 écoles labellisées
- 18 851 enfants sensibilisés
- 4 collèges et 2 lycées labellisés
- 2 193 adolescents sensibilisés
- 124 cantines accompagnées

LES OBJECTIFS DES PROGRAMMES PÉDAGOGIQUES

- Mettre en place le tri sélectif dans l'établissement.
- Intégrer dans le fonctionnement de l'établissement le tri et la réduction des déchets.
- Travailler à la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines.
- Présenter un projet Écodéfi en fin d'année scolaire sur la thématique déchets. Le projet doit intégrer les critères suivants : communication, innovation, participation et impact (à la fois sur l'environnement et les comportements).
-

PRÉPARER L'AVENIR EN GÉNÉRALISANT LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Les comportements responsables s'apprennent dès le plus jeune âge. C'est pourquoi le SYVADEC s'est engagé, dès sa création en 2007, à promouvoir les bons gestes par le biais d'animations ponctuelles en milieu scolaire. En prolongement de ces interventions et pour les renforcer durablement, il a imaginé un dispositif complet de sensibilisation autour de la thématique des déchets et du gaspillage alimentaire : les programmes EcoScola, EcoCulleghju et EcoLiceu.

Les actions menées toute l'année dans ce cadre contribuent à sensibiliser les plus jeunes au tri, à la réduction des déchets et au gaspillage alimentaire. **Objectif : parvenir progressivement à la mise en place d'une « Académie Verte » avec 100 % des établissements engagés dans la démarche.**

GESTION DES DÉCHETS EN CORSE : QUI FAIT QUOI ?

L'Union européenne définit le cadre et les objectifs de la politique environnementale et de gestion durable des déchets pour ses pays membres.

L'État décline la politique européenne à l'échelle nationale. Il en fixe le cadre réglementaire et les grandes orientations.

La Collectivité de Corse, dans le cadre des prescriptions nationales, définit et planifie la politique globale de gestion des déchets dangereux, non dangereux, et du BTP. A ce titre, elle élabore notamment le plan territorial de prévention et de gestion des déchets de Corse (PTPGD), ainsi que le plan de prévention et de gestion des déchets dangereux (PPGDD) et le plan BTP.

Les intercommunalités ont la responsabilité de la gestion et de l'élimination des déchets ménagers et assimilés selon le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le SYVADEC met en œuvre la politique de gestion des déchets définie au niveau régional et assure le traitement et la valorisation des déchets ménagers.

Le SYVADEC

Le Syndicat de Valorisation des Déchets de la Corse est un service public créé en 2007 par les 19 intercommunalités insulaires, pour assurer en leur nom le traitement et la valorisation des déchets ménagers de l'ensemble de la Corse. Elles mutualisent ainsi leurs moyens en s'appuyant sur un opérateur unique, dont l'action à l'échelle régionale garantit à la population un service équivalent dans toute l'île.

Aujourd'hui, la vocation initiale du SYVADEC s'est considérablement élargie au cadre plus vaste du développement durable. À côté de la gestion et du recyclage des déchets, il se mobilise activement pour développer l'économie circulaire et le réemploi local. Il milite pour la réduction des déchets à la source en favorisant le compostage et mène de nombreuses actions de prévention du tri et du gaspillage auprès du grand public.